

M. Valerius Probus, qui vivait dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, a composé sur les abréviations un traité dont nous avons encore un fragment (voir pl. 114. Comp. Th. Mommsen, *Notarum laterculi*, dans Keil, *Grammatici latini*, IV, p. 267 et 315). — Voir sur les abréviations en général J. L. Walther, *Lexicon diplomaticum*, abbreviations syllabarum et vocum in diplomatibus et codicibus a saeculo VIII ad XVI usque occurrentes exponens, 1<sup>re</sup> éd. Goettingue 1745—1747, 2<sup>e</sup> éd. Ulm 1756; C. Zell, *Handbuch der römischen Epigraphik*, 2<sup>e</sup> éd. Heidelberg 1874; L. A. Chassant, *Dictionnaire des abréviations latines et françaises*, 5<sup>e</sup> éd., Paris 1884

(Chassant fut le premier à parler d'abréviations par suspension). Voir de plus Zanino Volta, *Delle abbreviature nella paleografia latina*, Milan 1892; Adriano Cappelli, *Lexicon abbreviaturarum*, Milan 1899. Sur les sigles en particulier voir E. Hübner, *Exempla scripturae epigraphicae latinae*, Prolegomena p. LXXII, et *Römische Epigraphik* (dans I. Müller, *Handbuch der klassischen Altertums-Wissenschaft*, 1<sup>o</sup> vol.); R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*. Voir de plus les tables de chaque volume du *Corpus inscriptionum latinarum*. On trouve de nombreux exemples de sigles dans notre planche de médailles romaines (pl. 2) et dans les planches 5. 6. 7. 8. 9.

## 2. Les notes tironiennes.

Pl. 56. 54b (note marginale). 55 (dans les gloses). 40 et 41 (dans le signe de recognition).

Les notes tironiennes (ainsi appelées du nom de Tiron, affranchi de Cicéron) se composent, ordinairement, d'un signe principal (*signum principale*), et d'un signe auxiliaire (*signum auxiliare*). Le signe principal est exprimé, en général, par la première lettre du mot ou par plusieurs lettres. Le signe auxiliaire marque la terminaison des mots. Les notes tironiennes sont tirées ou des lettres capitales ou des lettres cursives. Quand les notes sont formées simplement par un signe principal — représentant soit un mot indéclinable, soit un mot usuel employé en nominatif, soit un verbe usuel employé à la 3<sup>e</sup> personne du singulier de l'indicatif présent — on peut les considérer comme des abréviations par suspension; mais les lettres, la plupart du temps, ne sont pas écrites tout au long, mais seulement indiquées, il n'en est donné qu'un trait caractéristique. D'après le mot que les notes doivent représenter, aussi la position du signe, la direction, les formes de liaison, tout est différent. Le signe auxiliaire a une forme plus petite que le signe principal. En dehors des lettres on employait encore pour le signe auxiliaire de simples traits ou points, qui étaient placés tantôt à un endroit et tantôt à un autre du signe principal.

Le témoignage le plus important sur l'histoire de cette sténographie romaine se retrouve dans Isidore de Séville, qui au chapitre 22 du 1<sup>er</sup> livre des *Origines* écrit : *Vulgares notas Ennius primus mille et centum invenit. Notarum usus erat, ut quidquid pro contione aut in iudiciis diceretur, librarii scriberent complures simul astantes, divisis inter se partibus, quot quisque verba et quo ordine exciperet. Romae primus Tullius Tiro Ciceronis libertus commentatus est notas, sed tantum praepositionum. Post eum Vipsanius Filagrius et Aquila libertus Maecenatis alius alias addiderunt; denique Seneca contractu omnium digestoque et aucto numero opus effecit in quinque milia. Notae autem dictae, eo quod verba vel syllabas praefixis characteribus notent et ad notitiam legentium revocent. Quas qui didicerunt, proprie iam notarii appellantur.* (Voir pl. 33.)

Ces quelques phrases dont le texte et la teneur n'offrent pas peu de difficultés sont vraisemblablement, en substance, de Suétone, qui d'après une tradition rapportée par Suidas, aurait composé un livre *περὶ τῶν ἐν τοῖς βιβλίοις σημείων*. La dernière phrase est empruntée au traité de S. Augustin *De doctrina christiana* : Augustin y parle des diverses inventions de l'homme qui sont utiles et précieuses pour la vie et il dit que les chrétiens doivent aussi s'en servir; à ces choses, continue-t-il, appartiennent en particulier les lettres (*litterarum figurae*), sans lesquelles nous ne pouvons lire, et la diversité des langues . . . De ce genre sont aussi les *notae*; *quas qui didicerunt, proprie iam notarii appellantur.* (Voir Traube, *Die Geschichte der tironischen Noten bei Suetonius und Isidorus*, dans l'*Archiv für Stenographie*, 53, Berlin 1901).

La première mention de l'emploi de «signes» pour la transcription d'un discours, se trouve chez Plutarque dans la Vie de Caton le Jeune (Cato min. 23); on se demande pourtant si les signes dont il s'agit chez lui sont bien les «notes tironiennes». Plutarque raconte : «Le discours (celui que Caton prononça contre Catilina dans la séance du sénat du 5 Décembre de l'an 63 avant J.-Ch.) a été conservé, dit-on, par ce fait que le consul Cicéron avait eu soin d'apprendre auparavant aux scribes les plus habiles des signes, qui par le moyen de traits menus et brefs (*ἐν μικροῖς καὶ βραχείαι τύποις*) donnaient le sens de beaucoup de lettres, et il avait placé ces scribes en divers endroits de la curie. Car ils n'avaient encore formé aucun sténographe, ni n'en possédaient,

mais c'est la première fois qu'ils entrèrent dans cette voie.» (Voir Th. Sickel, *Die Urkunden der Karolinger*, Vienne 1867, I, p. 328, note 4.)

De l'époque romaine il ne nous est parvenu aucun écrit en notes tironiennes, mais de leur usage on fait souvent mention. Elles servaient surtout à mettre par écrit les discours prononcés soit au sénat soit au forum et pour les débats de tout genre.

Parmi les exemples les plus anciens de notes, qui nous soient parvenus, se trouvent celles des diplômes royaux mérovingiens et carolingiens. Elles accompagnent le plus souvent la souscription du référendaire; dans les diplômes carolingiens elles se placent dans la ruche à la fin de la ligne de recognition. Ces notes donnaient d'ordinaire le nom de celui qui a collationné, relu ou souscrit le diplôme; souvent aussi elles mentionnent le nom de celui de qui émanait l'ordre de dresser le diplôme, ainsi que des ambassadeurs à la demande desquels le diplôme a été obtenu (pl. 40. 41). Il y a aussi des documents où on rencontre des notes dans le chrismon, au début du texte, et à la suite de la date ainsi qu'à la fin du texte. Quelquefois aussi on a des notes au verso des documents. Vers la fin du IX<sup>e</sup> siècle les notes deviennent de plus en plus rares dans les diplômes; la connaissance des notes se perd; beaucoup de scribes de la fin du IX<sup>e</sup> siècle et du X<sup>e</sup> siècle remplacent les notes par des signes quelconques ou bien ils copient mécaniquement les notes de documents antérieurs (pl. 59. 64). — On conserve encore des manuscrits (surtout des psautiers) de la période carolingienne, qui sont en tout ou en partie écrits en notes (pl. 56a). Les notes sont souvent mêlées à l'écriture ordinaire ou bien ne sont employées que pour les gloses ou les notes marginales (pl. 54b. 55. 56c). — Les notes se présentent quelquefois aussi dans les documents privés; les documents issus de Touraine au X<sup>e</sup> siècle se signalent d'une façon particulière par cet usage des notes (A. Giry, *Manuel de diplomatique*, Paris 1894, p. 523). La connaissance des notes n'était point encore tout à fait disparue au commencement du XI<sup>e</sup> siècle, ainsi que le montrent, entre autres, les manuscrits d'Adémar de Chabannes († 1034; voir L. Delisle, *Notice sur les manuscrits originaux d'Adémar de Chabannes*, Paris 1896, p. 38, tiré à part des *Notices et extraits* etc., t. XXXV).

Le *Lexicon Tironianum*, remontant à l'antiquité romaine et qui nous a été conservé en 14 manuscrits de l'époque carolingienne, est de première valeur pour la connaissance des notes. La plupart de ces 14 manuscrits sont du IX<sup>e</sup> et du X<sup>e</sup> siècle; six se conservent à la bibliothèque Nationale à Paris, deux à Leyde, un à Genève, dans la bibliothèque du monastère de Goettweig, à Cassel, à Londres, à la Vaticane, à Wolfenbüttel; un quinzième, le *Codex Pistorianus*, dont Gruter s'était servi pour son édition du *Lexicon*, périt dans l'incendie de la bibliothèque de Strasbourg en 1870. De plus, on a encore quelques fragments du *Lexicon* (pl. 56b). Le plus souvent dans ces manuscrits les notes sont réparties en six «*Commentarii*», et chaque commentaire à son tour est divisé en chapitres; quelques manuscrits pourtant ont une division un peu différente; mais il semble que tous descendent d'un seul manuscrit original. Le manuscrit qui passe pour le plus ancien et le meilleur est celui de Cassel, de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle ou du commencement du IX<sup>e</sup>; ensuite vient celui de Goettweig, du commencement du IX<sup>e</sup> siècle, puis celui de Paris Ms. lat. 190, que l'on donne comme étant de la fin du IX<sup>e</sup> siècle. A quelles époques les diverses parties de ce *Lexicon* furent composées, on l'ignore; en tout cas, ce n'est que peu à peu qu'il arriva à son volume actuel — il compte plus de 13000 notes. D'après Zangemeister, la première partie remonte aux premiers temps de l'empire, le fond se réfère à Tiron lui-même et c'est par «*Puteoli*», le lieu d'origine de Tiron, que commence le paragraphe

empereurs va jusqu'à Pius; plus tard on y ajouta les mots chrétiens, attribués en partie à S. Cyprien; enfin de nouvelles additions furent faites à l'époque carolingienne. (Voir Zangemeister, *Geographie des römischen Galliens und Germaniens nach den Tironischen Noten*, dans *Neue Heidelberger Jahrbücher*, 2, 1892, p. 1.)

Il y a aussi quelques manuscrits avec descriptions de notes qui nous sont parvenus de l'époque carolingienne; ils étaient, à n'en pas douter, destinés à l'enseignement. Le plus important est le manuscrit de la bibliothèque Nationale, à Paris, Ms. lat. 1597 A (voir Christian Johnen, qui, le premier, a attiré l'attention sur ce manuscrit et a donné un facsimile des quatre premières pages, *Zwei tironische Handschriften der Pariser Nationalbibliothek*, dans l'*Archiv für Stenographie*, 56, 1905, p. 84. 113. 145; P. Legendre, *Un Manuel tironien du X<sup>e</sup> siècle*, Paris 1905; G. Gundermann, *Ein altes Lehrbuch der Tironischen Noten*, dans l'*Archiv für Stenographie*, 57, 1906, p. 273. 312). — Dans ces descriptions de notes on procède ainsi: on va des signes simples aux signes composés et les notes difficiles sont ramenées à des notes connues. Voici les termes techniques en usage pour désigner les signes principaux dans leur forme caractéristique et leurs modifications et les diverses places qu'ils occupent (G. Gundermann, l. c., p. 313):

1. Noms des lettres,
2. *nota* = signe principal de la note,
3. *titula* = signe d'abréviation, consistant en un trait horizontal,
4. *punctum* = simple point,
5. *quod est* = tel qu'il est, sans modification,
6. *acutum* (et *diversum*) = pointu et allongé,
7. *pressum* = épais et court,
8. *longum* (et *sursum*) = allongé (en haut),
9. *latum* = allongé (horizontalement),
10. *inclinum* (ou *inclinatum*) = oblique,
11. *demissum* (ou *dimissum* ou *demes*) = allongé en bas,
12. *excussum* (ou *scussum*) = étiré en haut vers la droite,
13. *inversum* = retourné,
14. *prorum* (et *ad dentem*) = couché,
15. *volutum* = roulé vers la fin,
16. *dimidium* = partagé en deux,
17. *ipsum* ou *is* (d'après Gundermann cet *is* serait la forme latine vulgaire pour *ipse*); *ipsum* a la valeur de *idem*, de sorte que le sens serait «le même» ou bien «d'un seul trait»; c'est le contraire de *tangit* (voir ci-dessous).

Pour la place du signe auxiliaire par rapport au signe principal, on a les termes suivants (G. Gundermann, l. c., p. 318):

1. *super* = au-dessus, au milieu,
2. *subtus* = au-dessous, au milieu,
3. *super caput prius* = au-dessus, en avant (à droite),
4. *super caput posterius* = au-dessus, en arrière (à gauche),
5. *subtus caput prius* = au-dessous, en avant (à droite),
6. *subtus caput posterius* = au-dessous, en arrière (à gauche),
7. *ante* = en avant (à droite) au milieu (à mi-hauteur),
8. *post* ou *post notam* = en arrière (à gauche) au milieu (à mi-hauteur),
9. *ad faciem* = en haut, en avant (à droite),
10. *ad aurem* = en haut, en arrière (à gauche),
11. *ad pedem* = en bas (sur la ligne) en avant (à droite),
12. *post pedem* = en bas (sur la ligne) en arrière (à gauche),
13. *in gremio* = au milieu dans la note,
14. *per notam* = la note est coupée au milieu,
15. *per caput* = la note est coupée en haut,
16. *per pedem* = la note est coupée en bas,
17. *tangit* = le signe auxiliaire touche le signe principal, la plupart du temps à mi-hauteur.

Comme il ressort de ces termes, l'image du corps humain a été transféré aux signes principaux et auxiliaires. Par rapport à notre façon de regarder les lettres, dans cette description la différence d'orientation

pour ainsi dire cheminent en avant comme un voyageur; ainsi la lettre regarde en avant, le visage à droite; son dernier trait est donc en avant, le premier en arrière; c'est pourquoi on appelle «en avant» ce que nous disons «en arrière» et vice versa (G. Gundermann, l. c., p. 318).

Voici quelques exemples de descriptions de notes empruntées au manuscrit parisien 1597 A (là où nous mettons le signe = se trouve dans le manuscrit la note):

*Ad acutum* = *Am* (*am* est donc rendu par le même signe que *ad*, mais pointu et allongé),

*Quam pressum* = *Ad*,

*Ce inversum* = *Con*,

*I latinum* = *In* (ainsi donc la majuscule *I* est mise pour *in*),

*Titula in ipsum* = *Et* (*et* est rendu par un trait horizontal uni au signe pour *in*),

*Titula quam ipsum* = *Etiam*,

*Si punctum ad aurem* = *Sive* (*sive* se trouve rendu par le signe de *si* avec un point en haut, en arrière).

*Ita punctum ad pedem* = *Ita tamen*,

*Is titula per notam* = *Enim* (*enim* est rendu par la note pour *is*, coupée au milieu par un trait horizontal).

Il faut encore remarquer que l'auteur de ces descriptions avait totalement perdu la notion que les éléments des notes sont les lettres de l'alphabet latin; il ne voit plus en elles que des signes conventionnels (voir M. Tangl, *Neues Archiv*, 31, 1906, p. 286). — Sur les autres manuscrits avec description de notes voir W. Schmitz, *Commentarii* etc., texte, et *Zum mittelalterlichen Unterrichte in den tironischen Noten* (dans *Neues Archiv*, 23, 1897, p. 260).

Hormis de petites différences, les notes des manuscrits et des documents concordent généralement. Il y a quelque temps pourtant, C. Cipolla et plus tard J. Havet découvrirent dans des documents du nord de l'Italie, du X<sup>e</sup> siècle (en particulier à Asti), des exemples d'un système syllabaire de notation tironienne. Ce système consiste en ce que chaque syllabe est représentée par un signe. Quelques-uns de ces signes répondent tout à fait à ceux de la notation ordinaire, mais ils sont groupés d'une nouvelle façon. On forma de plus des signes tout à fait nouveaux. — Cette découverte a finalement livré la clef de l'écriture chiffrée de Gerbert d'Aurillac (qui fut plus tard le Pape Silvestre II.). Cette écriture chiffrée répond tout à fait à la notation syllabaire de l'Italie du nord. Sans nul doute Gerbert a été initié à ce système d'écriture, quand il était abbé de Bobbio (982). Il s'en servait dans le livre de brouillons de ses lettres, dont on a encore plusieurs copies; une fois Pape il ajoutait aussi quelques notes de ce genre à côté de la formule de salutation *Bene valete* de ses bulles. — De même en France et en Espagne on a découvert des traces d'un système de notation syllabaire. (Voir C. Cipolla, dans *Miscellanea di storia Italiana*, t. XXV, 1887 et t. XXVIII, 1890; Julien Havet, *La tachygraphie italienne du X<sup>e</sup> siècle*, et *L'écriture secrète de Gerbert*, Paris 1897, dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XV, 1897 et dans les œuvres complètes de Havet, 1896, vol. II; A. Meister, *Die Anfänge der modernen diplomatischen Geheimschrift*, Paderborn 1902, p. 5; E. Chatelain, *Introduction* etc., p. 152; voir aussi sur la tachygraphie syllabaire de Gerbert le mémoire dans le *Schriftwart*, 1899, p. 25, cité par C. Dewischeit dans l'*Archiv für Stenographie*, 57, 1906, p. 328.)

Johannes Trithemius († 1516) fut le premier dans les temps modernes à attirer de nouveau l'attention sur les notes tironiennes; il avait acquis un manuscrit qui contenait de ces signes, dont il publia une trentaine dans sa *Polygraphia* (1508). En 1603 J. Gruter publia à Heidelberg le *Lexicon Tironianum* dont nous avons parlé plus haut; il parut en appendice à l'ouvrage *Inscriptiones antiquae totius orbis Romani*, sous ce titre: *Notae Tullii Tyronis ac Annaei Senecae sive characteres, quibus utebantur Romani veteres in scriptura compendiaria ubi litera verbum facit*; la même année une seconde édition parut, en appendice à l'édition de Sénèque par A. Schott; une troisième (où les signes sont réduits de plus de moitié) parut à Amsterdam en 1707. Mabillon n'a fait allusion aux notes qu'en quelques phrases seulement. C'est Carpentier qui tenta le premier d'en donner une explication méthodique (*Alphabetum Tironianum seu notas Tironis explicandi methodus*, Paris 1747). Les éditeurs du *Nouveau Traité* consacrèrent un grand chapitre aux notes tironiennes; sentant

pourtant l'insuffisance de leur exposition, ils exprimèrent le regret que jusqu'ici ces signes n'aient été de la part de personne l'objet d'une plus grande attention; pour pouvoir les déchiffrer sûrement, disaient-ils, il faudrait d'abord en donner une liste méthodique. Ce travail fut enfin entrepris au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle par Ulrich Friedrich Kopp, qui, le premier, reconnut la vraie nature des notes et les règles présidant à leur formation; deux volumes de son grand ouvrage *Palaeographica critica* (Mannheim 1817) étaient consacrés aux notes; le premier volume (*Tachygraphia veterum exposita et illustrata*) traite de l'origine et de la signification des notes, le second contient un *Lexicon Tironianum*, dont la première partie donne les notes dans l'ordre de leur valeur alphabétique, avec transcription littérale; le second une liste alphabétique des mots avec renvois à l'endroit où les notes qui les expriment se trouvent dans la première partie. — Plus récemment Th. Sickel a contribué grandement à l'étude des notes (voir entre autres ses interprétations de notes dans les *Acta Karolinorum*, Vienne 1867, I, 326, et dans le texte des *Kaiserurkunden in Abbildungen*; de plus son mémoire *Das Lexicon Tironianum der Goettweiger Stiftsbibliothek* dans les *Sitzungsberichte der Wiener Akademie*, 38, 1861, p. 1).

Un des plus érudits en notes tironiennes, à notre époque, était Wilhelm Schmitz, directeur du Gymnase de Cologne; il a étudié la plupart des Codices renfermant des notes et il a consigné les résultats de ses recherches en de nombreux ouvrages et mémoires. Une partie de ses travaux est réunie dans un volume intitulé *Beiträge zur lateinischen Sprach- und Literaturkunde*, Leipzig 1877. Son œuvre maîtresse est intitulée : *Commentarii notarum Tironianarum, cum prolegomenis, adnotationibus criticis et exegeticis notarumque indice alphabetico*, Leipzig 1893; on y trouve une nouvelle édition du *Lexicon Tironianum* ci-dessus mentionné, d'après le manuscrit de Cassel, enrichie de nombreuses variantes, avec suppléments d'autres codices; de plus, il y a un index alphabétique des transcriptions de toutes les notes, où l'on trouve la note de chaque mot de la collection. Après cet ouvrage, le plus important travail de Wilhelm Schmitz a pour titre : *Miscellanea Tironiana* (sur le

Codex Vaticanus latinus reginae Christinae 846, Leipzig 1896). Schmitz avait aussi l'intention de publier un *Lexicon Tironianum* méthodique, c'est-à-dire une édition critique du sujet déjà traité par Kopp sous le même titre; ce projet pourtant ne fut pas réalisé. — En France Jules Tardif, d'Arbois de Jubainville et Julien Havet se signalèrent surtout par leurs recherches sur les notes tironiennes. La meilleure introduction à l'étude des notes est aujourd'hui le livre d'Emile Chatelain, *Introduction à la lecture des Notes tironiennes*, Paris 1900. On y trouve pag. IX—XVI une liste des traités sur les notes.

Parmi la plus récente littérature sur le sujet, nous signalerons : Ferd. Ruess, *Über die Tachygraphie der Römer*, Munich 1879, et *Die tironischen Endungen*, 1889; O. Lehmann, *Das tironische Psalterium der Wolfenbütteler Bibliothek*, Leipzig 1885; A. Mentz, *Die Stenographie zur Zeit der Karolinger* (dans *Archiv für Stenographie*, 55, 1903, p. 225); E. Chatelain et A. Spagnolo, *La tachygraphie latine des manuscrits de Verone* (dans *Revue des bibliothèques*, 12, 1902, 15, 1905); Luigi Schiaparelli, *Tironische Noten in den Urkunden der Könige von Italien aus dem 9. und 10. Jahrhundert* (dans *Archiv für Stenographie*, 57, 1906, p. 209); P. Legendre, *Etudes tironiennes* (dans *Bibliothèque de l'École des hautes études*, 165); M. Jusselin, *Notes tironiennes dans les diplômes mérovingiens* (dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 68, 1907, p. 481); enfin les nombreux mémoires de M. Tangl : *Die tironischen Noten in den Urkunden der Karolinger* (dans *Archiv für Urkundenforschung*, I, Leipzig 1907, p. 87—166); *Eine Messe in tironischen Noten* (dans *Archiv für Stenographie*, 58, 1907, p. 326); *Der Entwurf einer unbekanntenen Urkunde Karls d. G. in tironischen Noten* (dans *Mitteilungen des Instituts für österr. Geschichtsforschung*, 21, 1900, p. 344) etc. On trouvera encore beaucoup d'autres mémoires sur les notes tironiennes dans l'*Archiv für Stenographie* et dans le *Schriftwart*. — Sur l'histoire des notes voir Zeibig, *Geschichte und Literatur der Geschwindtschreibkunst*, 2<sup>e</sup> éd., Dresden 1878, et *Nachträge*, 1899; Moser, *Allgemeine Geschichte der Stenographie vom klassischen Altertum bis zur Gegenwart*, I, 1889. Voir aussi A. Giry, *Manuel de diplomatique*, Paris 1894, p. 519—524.

### 3. Les abréviations par contraction (Nomina sacra).

Ces abréviations sont dues aux calligraphes chrétiens. On les rencontre tout d'abord dans les anciens manuscrits de la Bible. On y imitait les abréviations des manuscrits de la Bible en grec. Dans ces manuscrits grecs on trouve 15 abréviations; les plus usitées sont :  $\overline{\Theta C} = \theta\epsilon\acute{o}\varsigma$ ,  $\overline{K C} = \kappa\acute{o}\rho\iota\omicron\varsigma$ ,  $\overline{I C} = \text{I}\eta\sigma\acute{o}\varsigma$ ,  $\overline{X C} = \text{X}\rho\iota\sigma\acute{o}\varsigma$ ,  $\overline{I I N A} = \text{I}\nu\epsilon\mu\alpha$ .

Parmi les variantes de ces abréviations, on remarquera en particulier  $\overline{I H C} = \text{I}\eta\sigma\acute{o}\varsigma$  et  $\overline{X P C} = \text{X}\rho\iota\sigma\acute{o}\varsigma$ ; on les rencontre déjà dès le commencement (L. Traube, *Nomina sacra, Versuch einer Geschichte der christlichen Kürzung*, Munich 1907, p. 114).

On écrivait donc aussi dans les traductions latines de la Bible :  $\overline{D S} = \text{d}e\text{u}s$ ,  $\overline{I H S} = \text{I}e\text{s}u\text{s}$ ,  $\overline{X P S} = \text{C}h\text{r}i\text{s}t\text{u}s$ ,  $\overline{S P S} = \text{s}p\text{i}r\text{i}t\text{u}s$ . Comme on le voit, pour le nom *Iesus Christus* on n'adoptait pas seulement le mode d'abréviation des Grecs mais aussi quelques lettres grecques.

Traube explique cette manière d'imitation en ces termes : « Il est à supposer qu'avant S. Jérôme un traducteur, en présence du texte grec qu'il devait rendre en latin, ait accompli la transformation graphique des Nomina sacra. En effet, cela ne peut être que l'œuvre d'un homme qui n'était guère plus éloigné du grec que du latin et qui cherchait à remplacer le grec par le latin, en un mot non par un calligraphe quelconque, ni par un lecteur ordinaire, mais par un traducteur. » (Traube, l. c. p. 135.)

A cette ancienne liste de contractions latines destinées à représenter les noms sacrés s'ajoutèrent au IV<sup>e</sup> siècle  $\overline{D N S}$  ou  $\overline{D M S} = \text{d}o\text{m}i\text{n}u\text{s}$ , au V<sup>e</sup> siècle  $\overline{S C S} = \text{s}a\text{n}c\text{t}u\text{s}$ , au commencement du VI<sup>e</sup> siècle (dans la phrase *domini nostri Iesu Christi* etc.)  $\overline{N I}$ ,  $\overline{N O}$ ,  $\overline{N M} = \text{n}o\text{s}t\text{r}i$ , *nostro*, *nostrum* (l. c. p. 146—236).

Au V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles, d'autres mots ecclésiastiques, abrégés auparavant par suspension, furent abrégés par contraction, par ex.  $\overline{p b i}$ ,  $\overline{p b o}$  etc. = *presbyteri*, *presbytero* etc.,  $\overline{e p s} = \text{e}p\text{i}\text{s}c\text{o}\text{p}u\text{s}$ ,  $\overline{d i a c s} = \text{d}i\text{a}\text{c}\text{o}\text{n}u\text{s}$ ,  $\overline{r e u s} = \text{r}e\text{v}e\text{r}e\text{n}\text{t}\text{i}\text{s}\text{s}\text{i}\text{m}u\text{s}$ ,  $\overline{o m n i p s} = \text{o m n i}\text{p}\text{o}\text{t}e\text{n}\text{s}$  (l. c. p. 245).

Vers le même temps les abréviations par contraction s'introduisirent aussi dans les manuscrits d'un contenu profane. « Le calligraphe chrétien d'alors, » comme le remarque Traube, « était déjà devenu le principal propagateur de la littérature romaine ancienne et nouvelle. Il copiait aussi bien les livres de droit et Virgile que les Évangiles et Cyprien. Cela avait une double conséquence pour l'écriture. Les formes abrégées des noms sacrés étaient employées là où elles n'avaient que faire; on écrivait dans Virgile *d s nobis haec otia fecit* » (voir pl. 19, les explications), « et on appelait l'empereur  $\overline{d n s}$  » (voir pl. 20, en bas). « Puis on était amené à faire des abréviations analogues en beaucoup d'autres cas. Ce n'est qu'alors qu'on peut dire, que l'abréviation par contraction est pratiquée par principe. Jusque là on n'avait que peu de mots déterminés, que l'on abrégait par contraction; maintenant on

pratiquait la contraction comme méthode générale pour abrégier les mots à côté de l'abréviation par suspension, et cette nouvelle méthode commence à supplanter la méthode plus ancienne » (l. c. p. 237). Comme exemple de contraction chez les Juristes citons :  $\overline{p p o} = \text{p}r\text{a}e\text{f}e\text{c}\text{t}\text{u}\text{s}$  *praetorio* (auparavant on avait P. P. ou PR. PR.). Voir d'autres exemples dans la table d'abréviations de droit (p. XXXIII, N<sup>o</sup> 3). Dans les documents on abrégait de cette façon en particulier les mots *heres* et *suprà scriptus* (pl. 22).

Ces abréviations par contraction reposent sur un nouveau principe : alors que dans les abréviations par suspension on ne donne que le commencement du mot, ici on donne aussi la fin, il n'y a que l'intérieur du mot qui soit supprimé. Il en résulte un grand avantage : dans la suspension, en effet, le cas du mot ou la forme verbale doivent être suppléés par le lecteur; dans la contraction, au contraire, les flexions sont données, d'où l'on ne peut avoir aucun doute sur la forme à lire.

Le signe de la contraction était une barre placée au-dessus du mot abrégé. Cette barre primitivement ornait en grec les mots hébraïques ou les formes grecques issues de l'hébreu et en latin les mots hébraïques et grecs.

Le dernier ouvrage du regretté professeur L. Traube, *Nomina sacra*, nous renseigne très bien sur l'histoire si intéressante de cette méthode d'abréviation. Selon Traube, il faut considérer le système grec de contraction comme une innovation judéo-hellénistique, et le système latin comme une dérivation du système grec, et la multitude des formes latines de contraction au moyen âge comme une suite du développement de ce principe nouveau (l. c. p. 15). Dans les manuscrits hébraïques le saint nom de Dieu, qui ne devait point être nommé, était représenté par quatre lettres (le tétragramme). Lorsque l'on traduisait en grec les livres saints des Juifs, on rendit aussi le tétragramme par un mot, dans lequel également plusieurs lettres étaient omises, de sorte qu'il n'offrait pas un sens complet. Dans le texte grec des Septante le plus souvent le tétragramme est rendu par  $\overline{K C} = \kappa\acute{o}\rho\iota\omicron\varsigma$  (ce n'est pas une traduction de Jahwé mais d'Adonai; cela s'explique parce que les Juifs évitaient effectivement de dire Jahwé et préféraient de dire Adonai). Parfois aussi pour Jahwé on a  $\overline{\Theta C} = \theta\epsilon\acute{o}\varsigma$ . « Au lieu du nom saint, incommunicable, on donnait un nom moins saint, encore celui-ci n'était-il point écrit avec toutes ses lettres, mais dans une forme telle qu'une partie du mot n'était pas exprimée. . . . Ainsi la théologie et la foi populaire, en s'efforçant de donner au nom de Dieu une forme grecque répondant le plus parfaitement possible à l'original hébraïque, avaient découvert inconsciemment un nouveau principe graphique. Cette découverte était tombée du ciel chez les Juifs hellénistiques, comme d'après la tradition l'invention du verre et de la pourpre chez les Phéniciens » (l. c. p. 30—32). Voir aussi la conférence de Traube à l'Académie de Bavière, le 4 février 1899, parue dans *Vorlesungen und Abhandlungen*, sous le titre *Lehre und Geschichte der Abkürzungen*, p. 129; de plus voir son mémoire sur l'antiquité du Codex Romanus de Virgile dans *Strena Helbigiana*, Leipzig 1900, p. 307; enfin son histoire de l'abréviation de *autem* (*Paläographische Anzeigen* dans *Neues Archiv*, 26, p. 232) et de *noster* (*Perrona Scottorum* dans les compte-rendus des séances de l'Académie bavaroise 1900, p. 469). Comparer le compte-rendu, que Krumbacher donnait du livre de Traube, *Nomina sacra* (dans l'*Allgemeine Zeitung*, supplément du 18 et 19 décembre 1907, reproduit de nouveau dans *Populäre Aufsätze*, Leipzig 1909).